



V I L L E D E  
**BERGERAC**

---

**RECUEIL DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**N°1.2016**



V I L L E D E  
**BERGERAC**

*Nous certifions que les actes portés sur la liste  
ci-après, comportant 7 pages, figurent dans le recueil  
n°1 de l'année 2016,  
mis à disposition le*

*Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,*

*Adib BENFEDDOUL*

# P A G E D E T I T R E S

DELIBERATIONS DU 28 Janvier 2016 / 17 Mars 2016 / 28 Avril 2016

<b>LIBELLE</b>	<b>N° ACTE</b>
Note d'information bilan des conseils de quartier en 2015	D20160001
Rapport d'activité 2014/2015 de la SEM URBALYS HABITAT	D20160002
Délégation du Conseil Municipal au Maire – Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	D20160003
Désignation de représentants au sein du CFA du Grand Bergeracois	D20160004
Avances sur subventions 2016	D20160005
Conseils Citoyens : reversement de fonds à l'association nouvellement constituée	D20160006
Admissions en non-valeur – Exercice 2016 N°1	D20160007
Acquisition amélioration de 2 logements, 5 rue du Grand Puits à Bergerac – Demande de garantie d'emprunt	D20160008
Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne – Adhésion d'une nouvelle commune	D20160009
Solidarité avec la Famille CHAMMATA	D20160010
Vote des taux de fiscalité 2016	D20160011
Conventions d'objectifs et de moyens année 2016	D20160012
Règlement des Estivales 2016 – Port de Cadouin	D20160013
Tableau des emplois permanents - Création d'un poste de directeur (trice) des solidarités à temps non complet	D20160014
Ouverture de postes période estivale	D20160015
Formation des élus - Enveloppe budgétaire 2016	D20160016
Indemnités de fonction des élus municipaux	D20160017
Protection fonctionnelle de deux agents de la Police Municipale	D20160018
Projet de convention de partenariat « lecture citoyenne »	D20160019
Centres sociaux municipaux : demande d'attribution de subvention au titre du FIPD 2016	D20160020
Contrat de ville et Programme de Réussite Educative 2016 - Présentation des projets et participations ville de Bergerac	D20160021
Contrat de ville et FIPD des centres sociaux : demande de prolongation des conventions	D20160022
Fusion écoles maternelle et élémentaire de l'Alba	D20160023
Classes de découvertes et journées culturelles – Participation communale 2016	D20160024
Renouvellement urbain de l'îlot Berggren – Concession d'aménagement	D20160025
Aménagement de la rue Saint-Simon – Acquisition d'une bande de terrain à l'indivision Courouge	D20160026
Déclassement d'une emprise du domaine public communal – Placette Saint-Clar - Annulation d'une précédente délibération	D20160027
Déclassement du domaine public d'une parcelle de terrain – Avenue Paul Doumer	D20160028
Déclassement du domaine public de deux parcelles de terrain – Rues du Torrent et Claude Bourdet	D20160029
Installation classée pour la protection de l'environnement – Lieu-dit « Poudrerie Ouest »	D20160030
Opération d'effacement des réseaux - Place du Foirail	D20160031
Opérations de mise en place ou de rénovation de l'éclairage public	D20160032
Agenda 21 – Appel à projets	D20160033
Décision modificative N°1 - Exercice 2016	D20160034
Attributions de subventions - Année 2016	D20160035
Mises à disposition de personnels municipaux (fonctionnaires titulaires et agent en CDI) auprès d'associations contribuant à la mise en œuvre d'une politique nécessaire à l'exercice d'une mission de service public	D20160036
Conventions d'objectifs et de moyens année 2016	D20160037
Attribution de bourse pour l'accompagnement d'un athlète de haut niveau – Disciplines « Street » et « Bowl » Shani BRU	D20160038
Soutien aux projets des conseils de quartier : attribution de subventions aux associations de quartier au titre de 2016	D20160039
Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales	D20160040
Délocalisation du marché aux plants de la place Louis de la Bardonnie vers la place de Lattre de Tassigny	D20160041
Recrutement d'un manager de centre ville – Demande de subventions auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Pays du Grand Bergeracois	D20160042

Aides directes aux entreprises dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)	D20160043
Changement périmètre écoles élémentaires Jean Moulin et Les Vaures	D20160044
Charte des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)	D20160045
Mise en place d'une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) pour la restauration collective	D20160046
La WAB (Web Association Bergerac) – Participation de la ville au capital de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)	D20160047
Adhésion à l'Association Aquitaine des Achats Publics Responsables	D20160048
Aéroport de Roumanières – Dénomination de la place Jean-Pierre CONTE	D20160049
Dénomination de l'ancien Lycée de l'Alba – Centre Jacques LAGABRIELLE	D20160050
Levée du legs sur le bâtiment dénommé « crèche Moulinier » 21 place de la Madeleine	D20160051
Création d'un centre de santé municipal et recrutement de médecins et personnel salariés	D20160052
Aides à l'accueil d'externes en médecine par les médecins de Bergerac	D20160053
Solidarité avec la famille Chammata	D20160054
Déclassement d'emprises du domaine public en vue de la construction d'un centre commercial rues Durou et Saint Martin	D20160055

*Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,*

**Adib BENFEDDOUL**

## DECISIONS DU MAIRE DU 28 janvier 2016 / 17 Mars 2016 / 28 Avril 2016

LIBELLE	N° ACTE
Convention de mise à disposition avec l'association « DANSE VIS TA MINE » pour un local situé sur le site George CHARPAK	L20150063
Convention de mise à disposition avec l'association d'Échange Culturel pour une maison située 22 rue du Capitaine Faisandier	L20150086
Convention de mise à disposition avec l'association les Comédiens de Naillac pour une salle située au centre social de Jean Moulin rue des Frères Prêcheurs	L20150161
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise BATI AQUITAINE pour le projet de démolition et aménagement sur le site du Pontet - Avenant n°1	L20150163
Mise à disposition par la Région des locaux de l'ancien lycée professionnel de l'Alba	L20150165
Convention de mise à disposition avec l'association Bergerac Accueil pour un local situé Espace Georges CHARPAK et des salles à la Maison des Associations	L20150169
Convention de mise à disposition avec l'Université du Temps Libre de Bergerac pour un local situé Place de la Petite Mission et des salles à la Maison des Associations	L20150170
Convention de mise à disposition avec l'association Aquitaine Obésité Dordogne « AQOB24 » pour la Maison des Associations place Jules Ferry	L20150173
Legs d'une propriété située à La Ferrière par les consors Merillier, mandat de vente au profit d'une agence immobilière	L20150179
Convention de mise à disposition avec l'association Retravailler pour un local situé dans une maison rue des Frères Prêcheurs	L20150180
Convention de mise à disposition d'un mini bus pour l'association US La Catte	L20150183
Convention de mise à disposition avec Monsieur Youssef OUKSSOU pour une salle à la maison de Quartier Nord située rue Sergent Rey	L20150184
Convention de mise à disposition des installations sanitaire du local municipal au crématorium avec l'association Crématiste de la Dordogne	L20150186
Adhésion à la fédération des centres sociaux du Périgord	L20150188
Convention de mise à disposition avec l'association d'aide aux Victimes d'Accidents Médicaux et à leur famille pour une salle située à la Maison des Associations	L20150192
Mise à disposition avec l'association US La Catte pour un local au 2 route de Sainte Foy des Vignes	L20150194
Convention avec la SEM URBALYS HABITAT pour l'assistance à la passation d'un marché public relatif à une convention de management	L20150199
Convention de mise à disposition avec l'association CASDALE pour une salle située à la Maison des associations	L20150201
Convention de mise à disposition avec l'atelier FIGURE « La Barbouillette » pour la salle n°4 située Place Jules Ferry à la Maison des Associations - Avenant n°1	L20150202
Convention de mise à disposition avec l'association La Gaule Bergeracoise pour une salle de réunion et un local de stockage dans l'ancienne école de La Conne	L20150203
Convention de mise à disposition avec l'association Comité de Jumelage Bergerac Repentigny et la Fédération Sportive et Culturelle de France pour le partage d'un local situé 25 boulevard Henri Sicard	L20150204 Bis
Marché déclaré sans suite pour la fourniture de matériel d'entretien des équipements sportifs, tracteur tondeuse coupe frontale	L20150207
Accords cadres passés dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société BONNET ET COMPAGNIE pour des travaux d'entretien et de réfection de toitures des bâtiments communaux – Lot n°1 : couverture tuiles / ardoise. Marché subséquent : mise en sécurité et réparation couverture ancien hôpital de jour rue St Esprit	L20150208
Marché déclaré sans suite pour la maintenance préventive et curative des installations téléphoniques de la Ville, lot n°1 : Sites principaux en réseau avec l'installation de l'hôtel de Ville	L20150209
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise SARL MARCILLAC et Fils pour réfection de la peinture de la halle du Marché Couvert. Tranche ferme : peinture sur ossature métallique intérieure. Tranche conditionnelle : peinture sur ossature métallique extérieure	L20150210
Convention d'utilisation des locaux du collège Henri IV de l'année scolaire 2015/2016 avec le département de la Dordogne, le collège Henri IV et l'association Croc en Danse	L20150211
Réalisation d'un emprunt de 1 350 000 € avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord pour le financement des investissements 2015 du budget principal	L20150212
Convention de mise à disposition avec l'Établissement et Service d'Aide par le Travail géré par l'association des Papillons Blancs pour la salle polyvalente et la cuisine pédagogique située dans la maison de Quartier de la Brunetière	L20150214

Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise SOGERES pour l'assistance et la fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la restauration collective de Bergerac et du CCAS, avenant n°1	L20150215
Convention avec l'association KEEP'FIT pour assurer des animations dans les écoles élémentaires de Bergerac en temps périscolaire	L20150216
Convention de mise à disposition avec l'association Bergerac Bridge Club pour la reconduction de la mise à disposition de locaux situés au sein du Centre Louis Aragon	L20150217
Convention de mise à disposition d'un mini bus pour l'association Badminton Club Bergerac	L20150218
Modifications tarification des locations de salles année 2015/2016	L20150219
Tarifs régie autonome d'abattage du bergeracois année 2016	L20150220
Accord cadre passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société AUDIOPHIL pour la sonorisation des manifestations et des grands événements. Lot n°2 : sonorisation des grands événements. Marché subséquent : remise des récompenses aux sportifs	L20150221
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise AXIMA REFRIGERATION pour la maintenance et l'entretien des installations frigorifiques de l'abattoir municipal	L20150222
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec NEOPOST, MAIL FINANCE et PITNEY BOWES pour location – maintenance d'une machine de mise sous plis et d'affranchissement	L20150224
Marchés et accords cadres passés dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SMAC pour le lot n°3 : Étanchéité , marché subséquent : Réfection étanchéité Maison de quartier nord suite à un incendie	L20150225
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES pour assurer l'assistance à la passation et la gestion des contrats d'assurances	L20150226
Remboursement du sinistre incendie à la maison de Quartier Nord	L20150228
Conclusion de convention avec l'association de Sauvegarde et de Protection des Animaux pour la mise en fourrière des animaux errants	L20150229
Décision relative à la convention Ville de Bergerac – Parichat MONPART pour assurer des animations dans les écoles élémentaires de Bergerac en temps périscolaire	L20150232
Mise en œuvre d'un régime complémentaire, frais de santé collectif et obligatoire	L20150233
Décision relative au bail de mise à disposition d'un local sis 16 rue du Petit Sol avec la Maison de Justice et du Droit	L20150234
Décision relative au bail non commercial avec la Mission Local du Bergeracois pour l'occupation d'un local sis 16 rue du Petit Sol	L20150239
Convention de mise à disposition avec l'association Danses et Vie pour un local situé dans la maison de Quartier Nord – Rue Sergent Rey	L20150240
Convention de mise à disposition avec l'association Vivre mieux à Bergerac pour un local situé dans la Maison de Quartier Nord – Rue Sergent Rey	L20150241
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise ESPACE MIROITERIE pour le lot n°5 du marché de réhabilitation du groupe scolaire du Bout des Vergnes	L20150242
Marché passé avec l'entreprise COFELY pour le marché d'exploitation des installations thermiques de la ville de Bergerac et du CCAS – Avenant n° 1	L20160001
Accord cadre passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société AUDIOPHIL pour la sonorisation des manifestations et des grands événements. Lot n°2 : sonorisation des grands événements. Marché subséquent : sonorisation des vœux du Maire à la population	L20160002
Accord cadre passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société BERGERAC SONO pour la sonorisation des manifestations et des grands événements. Lot n°2 : sonorisation des grands événements. Marché subséquent : sonorisation des vœux du Maire au personnel	L20160003
Vérification périodiques réglementaire des installations de chauffage – ventilation – réfrigération de la Ville de Bergerac avec l'entreprise APAVE SUD EUROPE	L20160005
Convention de mise à disposition avec l'association Bergerac Accueille pour la salle n°2 située place Jules Ferry à la Maison des Associations – Avenant n°1	L20160006
Gestion de la taxe local sur la publicité extérieure (TLPE) tranche conditionnelle 2 : Deuxième année	L20160007
Convention de mise à disposition avec l'association Stars Production pour la salle n°6 située place Jules Ferry à la Maison des Associations – Avenant n°1	L20160011
Convention de mise à disposition avec la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapé – FNATH, l'association S.O.S Surendettement et le Service d'Accompagnement des Familles en Difficultés – SAFED pour un local situé 3 rue Dugesclin	L20160012
Convention d'assistance technique et juridique dans le cadre de la création d'une société	L20160014

d'exploitation de l'abattoir public de Bergerac entre la Ville de Bergerac et la SARL Point Virgule	
Convention de mise à disposition avec l'association Bergerac Athlétique Club pour une salle située à la Maison des Association	L20160015
Tarif du crématorium année 2016	L20160018
Accord cadre de Travaux d'entretien et de réfection de toiture des bâtiments communaux – Lot n°1 : Couverture tuiles / ardoise. Marché subséquent : Réfection chéneaux – Suivi toiture et velux – École des Vaures	L20160019
Convention de mise à disposition avec le Comité Local du Secours Populaire de Bergerac pour des locaux situé, 3 rue des Trois Frères Cassadou	L20160020
Convention de mise à disposition avec l'association Les Courriers Bergeracois pour un local situé à l'ancienne école de La Conne	L20160024
Décision relative au bail de mise à disposition de locaux à usage d'habitation 39 rue Jean Macé à Monsieur et Madame MASSON	L20160026
Accord cadre de sonorisation des manifestations et des grands événements. Lot N°1 : sonorisation des manifestations. Marché subséquent : Sonorisation du Carnaval le Dimanche 13 Mars 2016 avec la société BERGERAC SONO	L20160029
Marché passé avec les associations BASE, QUESTION DE CULTURE, ASPAT et AIDE 24 sont déclarées attributaires - Insertion professionnelle	L20160031
Ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès du Crédit Agricole Charente-Périgord, et auprès du Crédit Agricole Corporate et Investissement Bank	L20160036
Accord cadre de travaux d'entretien et de réfection de toitures des bâtiments communaux – lot n°3 : Étanchéité. Marché subséquent : Toiture Membrane EPDM – Guinguette de Pombonne avec l'entreprise SMAC	L20160039
Accord cadre de Travaux d'entretien et de réfection de toitures des bâtiments communaux – lot n°2 : Bac acier. Marché subséquent : Réparation toiture Halle du Marché couvert avec la société DORDOGNE TOITURES	L20160044
Tarifs de la délégation de service public du stationnement payant – Gratuité 4 samedis	L20160045
Marché passé avec La MIE qui se substitue à la mutuelle INTERIALE - Avenant n°1 au contrat collectif garanties frais de santé garanties et services complémentaires pour les salariés de la Régie Autonome d'Abattage du Bergeracois	L20160047

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

  
**Adib BENFEDDOUL**

## ARRETES DU MAIRE

LIBELLE	N° ACTE
<p><b>Modificatif N°409</b></p> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est interdit sur toutes les parties de voies publiques, places ou chaussées, délimitées et signalées soit par des panneaux réglementaires ou bandes jaunes peintes ou marquées le long des bordures de trottoir, notamment à proximité des feux de signalisation lumineuse, des carrefours et à certains emplacements, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-rue CANTELAUVE, face au n°23B, sur 5 mètres et face au n°29, sur 5 mètres.</p> <p>Précisant que la dangerosité de certains carrefours ou section de voies nécessite des aménagements par la création de zones « 30 » : sur certaines sections de voies, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-rue BARGIRONNETTE, section comprise entre le n°27 et la rue de la Boétie.</p> <p><u>L'alinéa suivant est annulé :</u></p> <p>-rue de la BARGIRONNETTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• section comprise entre les immeubles portant les numéros 31 à 37 ;</li> <li>• section comprise entre la rue Saint Martin et la rue de la Boétie.</li> </ul> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence des deux côtés de la chaussée sur certaines voies, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-avenue Aristide BRIAND :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur les emplacements matérialisés, au droit des immeubles portant les numéros 13 à 21 compris.</li> </ul> <p>Précisant qu'afin de faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées et par voie de conséquence, interdits à tout autre véhicule, à certains endroits, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-rue du Sergent REY, sur le parking au droit de l'espace René Coicaud (3 places).</p> <p><u>L'alinéa suivant est annulé :</u></p> <p>-rue du Sergent REY, sur le parking au droit de l'espace René Coicaud (2 places)</p> <p>Les dispositions mentionnées aux articles 1, 2, 3 et 4 prendront effet le jour de la mise à jour de la signalisation correspondante.</p>	<p>AG2016-0102</p>
<p><b>Modificatif N°410</b></p> <p>Précisant qu'il est interdit de tourner à gauche à tous véhicules, dans certaines voies, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-Venant du boulevard CHANZY dans le sens Sud Nord et désirant emprunter le <b>rue</b> Descartes.</p> <p>Précisant qu'afin de faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées et par voie de conséquence, interdits à tout autre véhicule, à certains endroits, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-Rue Rodolphe BRUZAC, sur le parking de l'école Campréal, au plus près de l'entrée (1 place).</p> <p>Précisant que des aires piétonnes affectées à la circulation des piétons et aménagées en conséquence sont instaurées dans certaines voies, toutefois, les conducteurs de cycles peuvent y circuler à la condition de conserver l'allure au pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-rue et place des ROIS DE FRANCE, section comprise entre le rue de l'Ancien Pont et la rue du Port.</p> <p>Précisant le stationnement ds véhicules est autorisé en permanence, dans certaines voies, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-place GAMBETTA, sur le pourtour, coté voie Est, face à la rue des Deux Portes, 1 emplacement de stationnement réservé aux livraisons.</p> <p>-place de la MADELEINE :</p> <p>*sur les emplacements matérialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 emplacements de stationnement au droit de l'immeuble portant le n°21, limité à 15 minutes, de 7h00 à 19h00 ;</li> <li>-2 emplacements de stationnement au droit des immeubles portant les n°23 et 25, réservés</li> </ul>	<p>AG2016-0281</p>



<p>aux livraisons.  <u>Les alinéas suivants sont annulés :</u>          -place de la MADELEINE :          *sur les emplacements matérialisés devant les immeubles portant les numéros 21-23-25 et 27 ;          *sur les emplacements matérialisés :          2 emplacements au droit des immeubles 21 et 23, le stationnement étant limité à 15 minutes, de 7h00 à 19h00.          Les dispositions mentionnées prendront effet le jour de la mise à jour de la signalisation correspondante.</p>	
<p><b>Modificatif N°411</b></p> <p>Précisant que le stationnement et l'arrêt des véhicules sont rigoureusement interdits sur toutes les parties de voies publiques, places ou chaussées, délimitées et signalisées par des panneaux réglementaires de type B6d ou bandes jaunes continues peintes ou marquées le long des bordures de trottoir dans certaines voies, est modifié et complété suit :</p> <p>- rue BEAUMARCHAIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. au droit de la parcelle cadastrée section DS n°573.</li> </ul> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence dans certaines voies est modifié et complété comme suit :</p> <p>- rue SAINTE-CATHERINE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 3 places de stationnement limitées à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit des numéros 3,5 et 7.</li> <li>. 1 place de stationnement réservée aux livraisons, face au n°7, côté église Notre Dame.</li> <li>. 2 places de stationnement limitées à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit des numéros 23 et 25.</li> </ul> <p><u>Les alinéas suivants sont annulés :</u></p> <p>- rue SAINT-ESPRIT : 3 places de stationnement limitées à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit des immeubles portant les numéros 4 et 6.          - boulevard Montaigne : 1 place de stationnement limitées à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit du numéro 9.          - rue SAINTE-CATHERINE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 place de stationnement limitée à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit du n°1.</li> <li>. 1 place de stationnement limité à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit du n°9.</li> <li>. 1 place de stationnement réservée aux livraisons, au droit des numéros 3 et 5.</li> </ul> <p>Précisant que pour obtenir une rotation suffisante des véhicules, une zone de stationnement payant est instaurée dont la durée maximale est définie par zone comme suit :</p> <p>II- Zone Orange :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• stationnement de courte durée soit un maximum de 2 heures non renouvelable, abonnements non admis.</li> </ul> <p>- rue SAINT-ESPRIT</p> <p>Les dispositions mentionnées aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 prendront effet le jour de la mise à jour de la signalisation correspondante.</p>	<p>AG2016-0490</p>

Pour le Maire,  
 Le Premier Adjoint,



**Adib BENFEDDOUL**